Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNAT de FRANCE

9 et 10 Mars 2018

Lac des Prés-Saint-Jean

Chalon/Saône

MINISTÈRE DES SPORTS

Fédération Française du Sport Adapté Saône-et-Loire

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

saône-et-loire LE DÉPARTEMENT

Chalon sur Saône

Le GrandChalon Agglomération

AG2R LA MONDIALE

VILLE EUROPÉENNE DU SPORT CHALON/SAÔNE

malakoff médéric

I. Sommaire

Mots d'accueil	p. 3
Bienvenue à Chalon-sur-Saône	p. 8
Accès au Lac des Prés Saint Jean de Chalon-sur-Saône	p.10
Plan d'accès	p.11
Présentation du COL	p.12
Programme Prévisionnel	p.13
Informations Générales	p.14
Précisions Techniques	p.16
Fiche Association	p.19
Fiche d'Engagement	p.20
Fiche de demande de dérogation individuelle	p.21
Fiche d'autorisation médicale	p.22
Fiche Récapitulative	p.23
Liste des Hébergements	p.24

II. Mots d'accueil

La FFSA a confié, au CDSA 71, l'organisation du prochain Championnat de France Cross-Country Sport Adapté. Ce dernier est fier et heureux qu'il se déroule à Chalon sur Saône, cité reconnue, depuis quelques mois, Ville Européenne du Sport.

Il sait pouvoir compter sur le soutien inconditionnel de cette dernière ainsi que sur celui du Grand Chalon et les en remercie vivement.

Le club Grand Chalon Athlétisme nous apportera, comme lors de l'édition de 2012, son expérience qui n'est plus à démontrer, en ce qui concerne la partie sportive et le déroulement des épreuves. Il contribuera, efficacement, nous n'en doutons point, à une nouvelle réussite de cet évènement.
La devise du club colle, d'ailleurs, parfaitement, à nos sportifs en situation de handicap qui ne sont pas, comme certains le pensent, des handicapés faisant du sport mais de véritables sportifs méritant qu'on les reconnaisse comme tels.

Ceux-ci vous diront, qu'au-delà, de la recherche de la performance et de la quête de victoire, ils ont mille autres raisons de courir qui leur sont personnelles.
Mais tous vous confirmerons qu'ils y trouvent, avant tout, du plaisir et c'est bien là, l'essentiel.

Un immense merci aux bénévoles et à tous ceux qui nous apportent leur contribution afin que la fête soit belle et réponde, pleinement, à l'attente des participants.

JEAN MAURICE MARECHAL
Président du CDSA 71

Quelle fierté et quel honneur pour Chalon-sur-Saône, Ville européenne du sport, d'accueillir le championnat de France Cross-Country Sport Adapté !

Comme tous les sportifs, les licenciés du Sport Adapté portent haut des valeurs qui nous sont chères comme l'effort, le dépassement de soi ou encore la solidarité. L'insertion et l'épanouissement par le sport sont des sujets qui nous tiennent fortement à cœur à Chalon-sur-Saône.

Je veux remercier chaleureusement tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation de cet événement et notamment les bénévoles, infatigables chevilles ouvrières du sport chalonnais.

A toutes et à tous, je vous souhaite un excellent championnat de France.
Que les meilleur(e)s gagnent !

GILLES PLATRET
Maire de CHALON/SAONE

Chalon-sur-Soâne démontre, à nouveau, avec l'organisation du Championnat de France de Cross-Country Sport Adapté que le label « Ville européenne du sport » n'est pas un hasard.

C'est une grande joie d'accueillir durant les 9 & 10 Mars prochain de nombreux sportifs en situation de handicap mental et psychique qui vont relever le défi de gagner et défendre les couleurs de notre ville.

Grâce à l'implication de tous les bénévoles que je n'oublie pas, nous pourrons suivre et vivre les différentes épreuves où chaque athlète donnera le meilleur et le maximum de lui-même avec fierté.

Ils affronteront les difficultés pour les vaincre et nous serons à leurs cotés pour les encourager.

Je souhaite à tous le sparticipants : bonne chance et bravo pour le plaisir qu'ensemble nous allons partager.

Philippe FINAS
Adjoint aux sports
Mairie de CHALON/SAONE

Le Grand Chalon est fort du dynamisme de ses habitants : reconnue pour la richesse de son offre sportive, grâce à l'engagement de nombreux acteurs associatifs, notre Agglomération s'attache à permettre à chacun de pratiquer sa passion dans des conditions optimales.

Une volonté de garantir à tous les grands-chalonnais des services de qualité que traduit l'engagement du Grand Chalon dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité : la collectivité porte ainsi un programme de travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des équipements communautaires ouverts au public à horizon 2022. C'est dans le même objectif que, depuis 2017 et jusqu'en 2019, le Grand Chalon réalise des aménagements sur les arrêts de transports en commun dans toute l'Agglomération.

A ce double titre, le Grand Chalon est fier d'accueillir les Championnats de France Cross Sport Adapté, les 9 et 10 mars 2018.

Aux participants, à leurs proches et à tous les grands-chalonnais, je souhaite 2 jours de compétition riches en succès et en convivialité.

Sébastien MARTIN
Président du Grand Chalon
1er Vice-président du Conseil Départemental

Le Grand Chalon Athlétisme sera présent avec ses bénévoles pour l'organisation des championnats de France Cross - Country Sport Adapté le 10 mars 2018 sous la houlette du CDSA 71.

Pour le Grand Chalon Athlétisme, cette démarche est naturelle car elle fait partie de sa philosophie et de son ouverture à la pratique de l'athlétisme pour tous.

Nous serons heureux d'apporter notre contribution à cet évènement sportif national en venant épauler le CDSA 71 sur toute la logistique technique et sportive de cette manifestation.

La devise du Grand Chalon Athlétisme : « le sport pour tous et au plus haut niveau pour chacun », se retrouve pleinement pour ces championnats de France de cross Sport Adapté.

JEAN CLAUDE SCALOGNA
Président du GCA

III. Bienvenue à CHALON-SUR-SAONE

Monuments et patrimoine

❖ La Cathédrale Saint-Vincent et le cloître des chanoines

L'existence d'un évêché à Chalon est attestée dès 449 et des fouilles ont livré des éléments concernant un édifice antérieur au Bâtiment actuel. La Cathédrale de Chalon est le fruit de huit chantiers successifs dont la plupart eurent lieu au Moyen-Age, du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle. Le cloître élevé à la fin du XIV^{ème} siècle est actuellement fermé au public pour sa restauration.

❖ Le bastion Saint-Pierre, un chef d'œuvre de la Renaissance

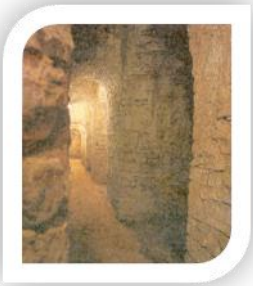

Au cœur de Chalon-sur-Saône, un chef d'œuvre de la fortification du XVI^{ème} siècle est resté préservé jusqu'à nos jours et à peu près inédit pour le grand public. Unique en France, avec le bastion des Lépreux du château de Guise dans l'Aisne, le bastion Saint-Pierre se dévoile au regard des visiteurs qui découvrent étonnés ce lieu consacré autrefois à la guerre et aujourd'hui si serein. La galerie dite de contremine fait de la découverte du bastion Saint-Pierre un moment surprenant.

❖ L'ancien hôpital de Chalon-sur-Saône

Fondé en 1530 par les échevins de la ville, sur autorisation de François 1er, l'hôpital se dresse sur l'île Saint-Laurent. Au bord de la Saône, le bâtiment à degrés d'influence flamande date de l'origine. **Il compte parmi les plus beaux Hôtels-Dieu (Hospices) de France.**

L'ancien hôpital Saint-Laurent possède :

- une pharmacie du XVIII^{ème} siècle, composée d'une salle de présentation recevant les malades extérieurs et un magasin stockant les produits servant à la fabrication des remèdes;
- un bâtiment Renaissance abritant les appartements des sœurs de Sainte-Marthe;
- une salle des étains avec plus de 200 pièces de vaisselle en étain et en cuivre et un réfectoire des sœurs orné de magnifiques boiseries du XVIII^{ème} siècle ;
- une chapelle du XIX^{ème} siècle dotée de vitraux du XVI^{ème} siècle (scènes de l'histoire de Joseph, Moïse et de la vie du Christ).

❖ Le Centre hospitalier Chalon-sur-Saône William-Morey

En 2000, à l'issue d'une réflexion prolongée naissait le projet ambitieux de transférer l'hôpital sur un nouveau site. Cet équipement majeur de la ville a ouvert ses portes en octobre 2011 sur le site dit « Les Prés Devant », selon un axe de développement urbain confortant la mise en valeur de la vallée de la Thalie. Le Centre hospitalier établi dans un cadre de verdure et d'espaces boisés, offre des espaces modulaires pour faire face à l'évolution des pratiques thérapeutiques.

Chalon-sur-Saône

❖ La ville ancienne

Née de la rencontre de la voie fluviale et des routes terrestres, Chalon-sur-Saône, ancienne ville épiscopale d'origine antique, conserve aujourd'hui un centre préservé, bénéficiant d'une reconnaissance nationale comme secteur sauvegardé.
Chalon-sur-Saône appartient également au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

❖ L'Espace patrimoine, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Situé 24 quai des Messageries, l'Espace patrimoine présente 2000 ans d'histoire de Chalon-sur-Saône et abrite :

- une exposition permanente sur l'architecturale et l'évolution urbaine de la ville (audio guides disponible en français, anglais, allemand)
- des expositions temporaires sur le patrimoine de Chalon-sur-Saône

❖ Nicéphore Niépce : inventeur du premier appareil photographique

Chalon-sur-Saône a vu naître deux personnalités uniques pour l'histoire de la culture et notre civilisation de l'image : Dominique Vivant-Denon, premier directeur du musée du Louvre et Nicéphore Niépce, inventeur du premier procédé photographique. Le musée Vivant-Denon, musée d'art et d'archéologie, 20 place de l'Hôtel de Ville et le musée Nicéphore Niépce de la photographie, 28 quai des Messageries vous présentent leurs collections.

❖ Une ville dynamique

Chalon-sur-Saône, second pôle économique de la Bourgogne a développé une compétence dans la plasturgie. Elle s'engage aujourd'hui dans un ambitieux projet culturel, économique et universitaire autour des industries de l'image et du son. Une structure partenariale nommée Nicéphore Cité est née pour porter ce projet.

❖ La nature aux portes de la ville

Les parcs, jardins et squares sont nombreux dans la ville et la nature est présente partout sous la forme de l'exceptionnelle roseraie du parc Saint-Nicolas, des vignobles de la Côte chalonnaise et de la Bresse, pays de la volaille, des étangs et des haies du bocage.

IV. Venir à CHALON-SUR-SOANE

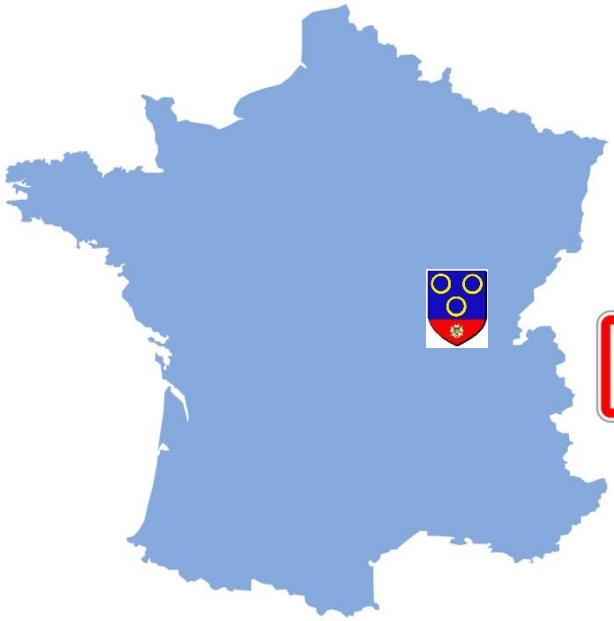

En voiture

- Depuis Paris : A6
- Depuis Marseille : A7 puis A6
- Depuis Toulouse : A9 puis A7 et A6
- **Par autoroute sortir à Chalon Sud (suivre le fléchage FFSA)**

En train / TGV :

- Paris Bercy – Chalon-de-Saône : 3h53 trajet direct
- Marseille - Chalon-sur-Saône : 3h21
- Toulouse - Chalon-sur-Saône : 11h30

En avion

- LYON SAINT EXYPERY (à environ 1h30 de Chalon-sur-Saône)

V. Plan d'accès

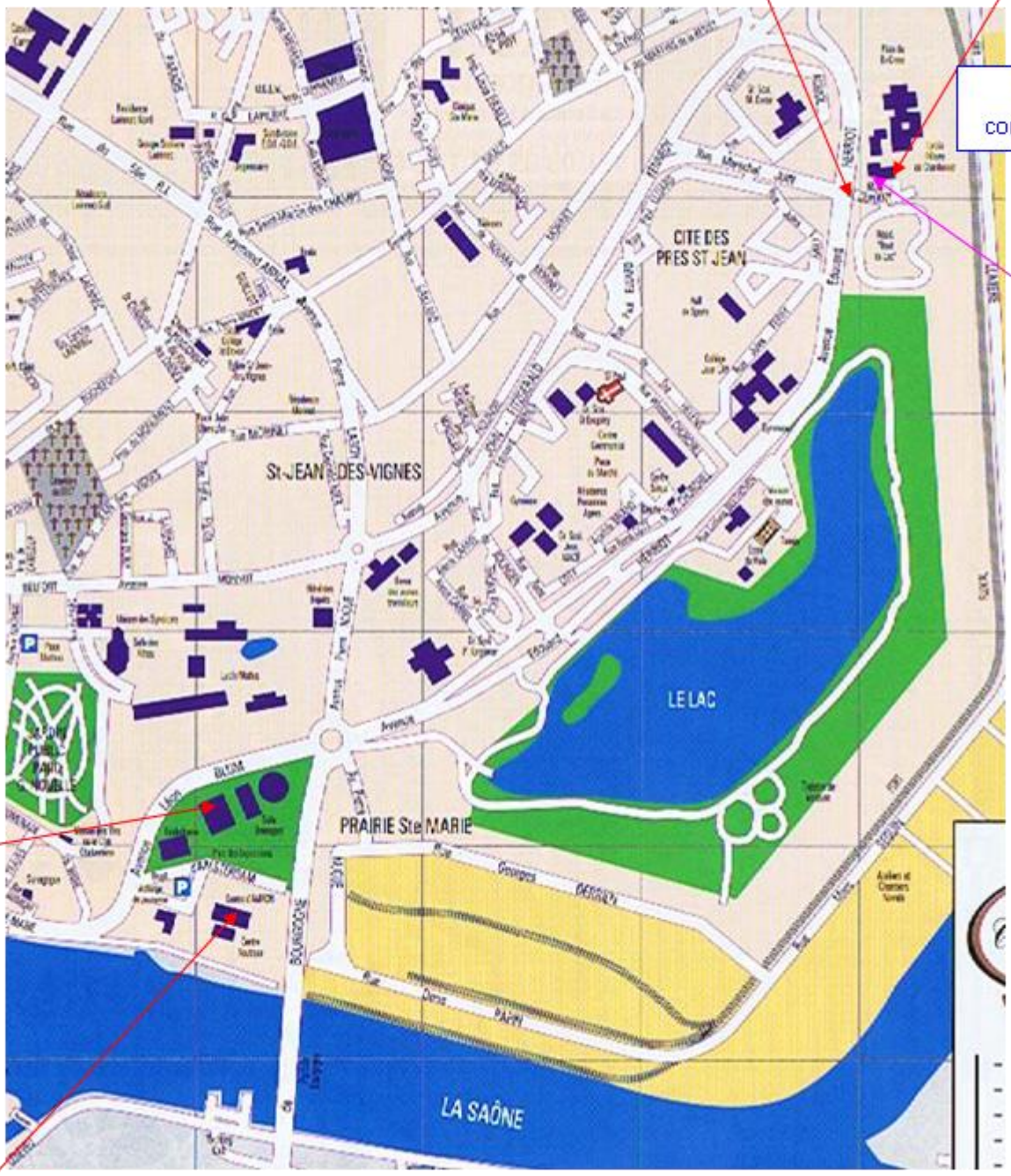

VI. Le comité d'Organisation Local

Président du COL
Jean-Maurice MARECHAL
Président du CDSA 71

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Michel DEMOITIER
Secrétaire générale	Chantal MARECHAL
Commission Coordination / Logistique	Elise GAUTHRIN BOURAGHDA
Commission Sportive	Jean-Claude SCALOGNA
Commission Médicale	Christine LEMOIGNE
Commission Restauration	Chantal MARECHAL
Commission Partenariats	Michel DEMOITIER
Commission Communication	Jean-Maurice MARECHAL
Commission Bénévolats	Gaëtan JEUDY
Commission Développement Durable	Sébastien MARECHAL

Conseiller Technique National Athlétisme	Quentin SCHILLE ***quentin.schille@ffsa.asso.fr***
Directeur Technique Fédéral du championnat	Quentin SCHILLE ***quentin.schille@ffsa.asso.fr***
Commission Sportive Nationale Athlétisme	Frédéric DRIEU ***frederic.drieu@ffsa.asso.fr***

COL France CROSS-COUNTRY FFSA 2018
CDSA 71

Pôle Associatif Paul Langevin
2 rue Alphonse Daudet
71100 Chalon-sur-Saône
03.85.94.08.69 / 06.86.92.94.69
sportadapte71@gmail.com

VII. Le programme prévisionnel

Vendredi 9 mars 2018

14h00 - 18h00	**Accueil des délégations à la Base Nautique**
19h00 -20h00	Cérémonie d'ouverture au Parc des Expositions
20h00 - 21h30	Repas au Parc des Expositions
20h30 - 21h00	**Réunion des entraîneurs au Parc des Expositions**

Samedi 10 mars 2018

08h00 - 09h00	Echauffement
09h00	**Début des épreuves**
11h - 14h00	Repas au Parc des Expositions
13h15 - 17h30	**Epreuves / Remise de récompenses entre les courses**
20h30	Repas de gala au Parc des Expositions

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

VIII. Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le vendredi 9 février 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 9 mars 2018 de 14h à 18h
Base Nautique (Face au Parc des expositions)
40 Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon-sur-Saône

Toutes les délégations devront impérativement se présenter durant cette tranche horaire.
A cette occasion, il leur sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical de non contre-indication à la pratique du Cross-country
Sans présentation des licences compétitives 2017 - 2018, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence dirigeant bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

Restauration

Il est fortement conseillé de prendre vos repas dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Tous les repas seront servis au :

Parc des expositions
1 Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon-sur-Saône

Les paniers repas pour le dimanche seront distribués au cours du Repas de Gala.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous de prévoir vos déplacements.

IX. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement Athlétisme FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.ffsa.asso.fr dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs» et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera seule décisionnaire. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat ;
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres ;
- Un membre de la CSN.

Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Athlétisme FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement dans laquelle vous stipulerez la classification de chaque sportif (AB, BC, CD).

Modalités d'inscription

Le Championnat de France Cross-Country relève du règlement Athlétisme FFSA.
Peuvent participer au Championnat de France Cross-Country FFSA, seuls les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017/2018.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.
Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.
Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation au Championnat de France Cross-Country, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le Président de la Ligue Régionale et le Président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du Championnat qualificatif ;**
  Les résultats officiels du Championnat départemental, de zone, régional, auxquel les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.

- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
  Le cas échéant, une demande de dérogation pourra être faite si la région, le département où la zone d'origine du sportif n'organise pas de Championnat.

Le référent Championnat de France de la CSN Athlétisme FFSA en charge de la partie informatique – **Frédéric DRIEU - frederic.drieu@ffsa.asso.fr** - doit recevoir les résultats des Championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le vendredi 9 février 2018. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 9 février 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Référent Championnat de France Athlétisme – DRIEU Frédéric – et le Conseiller Technique National de la discipline – SCHILLE Quentin est programmée le :

Vendredi 9 mars 2018 de 20h30 à 21h
Parc des Expositions 1 Rue d'Amsterdam,71100 Chalon-sur-Saône

Un entraineur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées Veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.drieu@ffsa.asso.fr

Echauffement et compétition

La compétition se déroulera le Samedi toute la journée **aux Prés Saint-Jean, rue Henri Dunant, Chalon-sur-Saône.** Prévoir l'échauffement avant l'heure indiquée de la course, celui-ci pourra se faire sur le lieu de la compétition.

Le gymnase André Rey, avec vestiaires et douches se situe à 100 m du départ des courses.
Présence obligatoire des sportifs en chambre d'appel 20 minutes avant le départ.

Equipements sportifs

Prévoir des chaussures avec pointes, une tenue sportive adaptée à la compétition ainsi que 4 « épingles à nourrice » par sportif pour accrocher les dossards

Catégories d'âges

Les athlètes seront inscrits dans les différentes épreuves en fonction de :

- Leur sexe (masculin ou féminin) ;
- Leur classe (AB-BC-CD) ;
- Leur catégorie d'âge.

Années	- 10 ans	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	- 21 ans	Séniors
2017/2018	2008 et après	2006 - 2007	2004 - 2005	2002 - 2003	2000 - 2001	1997 à 1999	à partir 1996

A NOTER !!!
Le Championnat de France Cross-Country Sport Adapté est ouvert des – 12 ans aux vétérans.
Pour les – 10 ans : il y a en option une course promotionnelle mais elle ne délivre pas de titre de Champion de France.

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le vendredi 9 Février 2018
COL Cross-Country 2018

Comité Départemental Sport Adapté 71
Pôle Associatif Paul Langevin - 2 rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon sur Saône
Mail : sportadapte71@gmail.com Tél : 03.85.94.08.69 / 06.86.92.94.69

Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	70 €		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner et pique-nique)	65 €		
Formule 4 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala	50 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	5 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	50 €		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner et pique-nique)	45 €		
Formule 4 – Encadrant Inscription au championnat avec repas de gala	30 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition		**TOTAL**	

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de ***COL Championnat de France Cross-Country 2018***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……..euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le vendredi 9 Février 2018

COL Cross-Country 2018

Comité Départemental Sport Adapté 71
Pôle Associatif Paul Langevin - 2 rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon sur Saône
Mail : sportadapte71@gmail.com Tél : 03.85.94.08.69 / 06.86.92.94.69

Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

	N° Licence	Nom Prénom	Sexe	Catégorie d'âge	Cross court	Cross long distance	Classe (AB, BC, CD)	Date et lieu qualification
Sportif 1								
Sportif 2								
Sportif 3								
Sportif 4								
Sportif 5								
Sportif 6								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21.
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition en athlétisme.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et cordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

X. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) ……
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au Championnat de France Cross-country pour le motif suivant :

Je soussigné(e) ……
représentant légal de ……, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au Championnat de France Cross-country**,** pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif……

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur
- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN
- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

XI. Autorisation médicale

Je soussigné(e) ……

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Cross-Country à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Je soussigné(e)……

Représentant légal de……, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Cross-Country à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

XII. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Championnat de France Sport Adapté de Cross-country
CDSA 71
Pôle Associatif Paul Langevin - 2 rue Alphonse Daudet
71100 Chalon sur Saône
Mail : sportadapte71@gmail.com Tél : 03.85.94.08.69 / 06.86.92.94.69

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le VENDREDI 9 FEVRIER 2018 :

- ❑ La fiche d'inscription « Association »
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La fiche d'engagement
- ❑ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ❑ Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ❑ Les photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ **Le certificat médical, de non contre-indication**
- ❑ Les **ordonnances pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XIII. Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Km de la compétition
B&B CHALON SUD 28 Rue Charles Dodille 71100 SAINT REMY 08 92 70 75 19 E-mail : bb_4243@hotelbb.com Site web : www.hotelbb.com	À proximité de la Route des Vins et de l'A6, à 500 m, l'hôtel B&B Chalon-sur-Saône Sud est une étape idéale. Notre hôtel à Chalon-sur-Saône est aussi accessible que nos prix ! La preuve : proche de la gare SNCF, à 5 min en voiture, notre établissement est aussi tout près du centre-ville de Chalon-sur-Saône, à 10 min de route. Pratique !	OFFRE SPORT 22€ par personne petit déjeuner compris Contacter l'établissement pour plus de renseignements	5.3 km 11min
PREMIERE CLASSE LE CHAMP FLEURY RUE RAOUL PONCHON 71100 Châlon sur Saône Téléphone: +33 3 85 43 25 12 Réservation : Tel: +33 (0) 892 23 48 14 Email : chalonsursaone@premiereclasse.fr	Capacité de 71 chambres climatisées avec Wifi gratuit et cabines de douche privatives. Un parking clos sécurisé et gratuit est mis à votre disposition ainsi qu'un accueil 24h/24h. Le matin, le buffet du petit déjeuner vous accueille de 6h30 à 10h tous les jours.	32€	3.8km 10min
HOTEL DES JACOBINES 10 rue des jacobines 71100 CHALON SUR SAONE Téléphone : 03 85 48 12 24 Mobile : 06 72 77 37 43 Mail : contact@hotel-lesjacobines.com Site web : www.hotel-lesjacobines.com	L'hôtel Les Jacobines, d'une capacité de 23 chambres, est situé au coeur de Chalon-sur-Saône (71, Saône-et-Loire) en Bourgogne (45 minutes de Dijon), dans une ruelle à proximité de la zone piétonnière du centre ville et de ses nombreux commerces.	39€	2.2km 6m
IBIS BUDGET 2 bis rue Georges Feydeau 71100 CHALON SUR SAONE Tél (+33)8/9270741-mail :h9881@accor.com **Site web : www.ibishotel.com**	L'hôtel Ibis Budget Chalon sur Saône Nord est situé à 5 min du centre-ville et de la piscine municipale, au coeur des vignobles de la région Bourgogne, et à proximité de la Voie Verte. A seulement 10 min de Beaune, et 30 min de Dijon. Ses 76 chambres cocoon et design, sont climatisées, insonorisées, équipées de douche, toilette, TV écran plat, WIFI gratuit, et peuvent accueillir de 1 à 3 personnes. Parking privé, gratuit, couvert et extérieur.	47€	3.3km 11min
HOTEL CAMPANILE LE CHAMP FLEURI RUE RAOUL PONCHON 71100 Châlon-sur-Saône France Phone: +33 3 85 41 23 24 Réserver 0892 23 48 15 chalonsursaone@campanile.fr	L'hôtel vous propose à la réservation 76 chambres climatisées, spacieuses et confortables avec salle de bain privative dont de 2 PMR communicantes facilement accessibles depuis le parking. Toutes nos chambres sont équipées de TV écran plat avec Canal satellite, Literie Simmon's avec duvet de qualité pour une excellente nuit de sommeil, connexion Wifi gratuite et plateau courtoisie avec bouilloire, thé, café et petits gâteaux.	50€	3.8km 10min

APPART'CITY 23, Avenue Victor Hugo - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE Tél. + 33 (0) 3 85 42 74 00	Situé en centre-ville, face à la gare, au sein du quartier Saint-Cosme, l'appart-hôtel Appart'City Chalon-sur-Saône bénéficie d'un emplacement unique à quelques minutes à pied du centre historique. Notre établissement vous propose un hébergement indépendant avec un ascenseur, un parking privé et une connexion Wi-Fi gratuite. Nos 78 appartements sont tous dotés d'un espace bureau, d'un balcon ou d'une terrasse (selon appartement) et d'une cuisine équipée de plaques de cuisson, cafetière, bouilloire, micro-ondes, réfrigérateur, kit vaisselle et lave-vaisselle.	50€	3.4km 9min
IBIS Europe 2, RUE GEORGES FEYDEAU 71100 CHALON SUR SAONE France Tel : (+33)3/85410410 Mail : H1565@accor.com	L'hôtel Ibis Chalon sur Saône Europe se situe à 5 min du centre-ville, à 10 min de Beaune et la Côte des Vins. Accessible depuis la sortie d'autoroute A6, sortie n°25 Chalon nord, il est à 2km du Parc Expo. Il comprend 86 chambres climatisées et insonorisées, 4 salles de séminaire ouvertes à la réservation, un parking privé, gratuit, extérieur et couvert, un restaurant, un bar ouvert 24h/24 avec terrasse et jardin, une piscine extérieure. WIFI gratuit.	56€	3.3km 11min
HOTEL DE LA THALIE 77 rue François Protheau 71100 CHALON SUR SAONE Téléphone : 03 85 46 84 24 Fax : 03 85 46 84 27 E-mail : contact@hotel-thalie.com Site web : www.hotel-thalie.com	L'hôtel dispose de 54 chambres réparties sur 2 étages avec un ascenseur qui facilite l'accès aux chambres. Toutes nos chambres au décor moderne et sobre sont climatisées et insonorisées. Equipées d'un téléviseur écran plat avec Canal + et chaînes satellites et Internet gratuit rendent le séjour des clients d'affaires plus agréable. La formule « soirée étape » leurs est également proposée en semaine.	61€	3.7km 10min
IBIS NORD Rue Paul Vachet 71100 CHALON SUR SAONE France Tel : 0385466462 Mail : H0608@accor.com	L'hôtel Ibis Chalon Nord se situe à 5 min du centre historique de la ville et sur la route des vins entre Mâcon et Beaune. Accessible depuis la sortie d'autoroute A6, sortie n°25 Chalon nord et à côté d'un Grill Courtepaille, il est à 2km du Parc des Expositions et du centre nautique et à 5km d'un golf. Il dispose de 72 chambres climatisées et insonorisées ouvertes à la réservation, un bar ouvert 24h/24h avec terrasse, une salle lounge , d'une connexion wifi gratuite et un parking privé extérieur.	61€	3.4km 9min
KYRIAD 35 Place de Beaune 71100 CHALON SUR SAONE Téléphone : 03 85 90 08 00 E-mail : kyriad.chalon@wanadoo.fr Site web : www.kyriad.fr	Entièrement rénovées en 2012, nos 43 chambres vous procureront le calme et le confort nécessaire, que ce soit pour vos séjours professionnels, touristiques ou familiaux. Chacune de nos chambres est climatisée, équipée d'une télévision à écran plat avec canal +, d'un accès WIFI gratuit, d'une salle de bain avec bain, douche et toilettes. Un plateau courtoisie avec bouilloire, thé, café et petits gâteaux est à votre disposition dans votre chambre.	67€	2.1km 6min

IBIS STYLE Avenue de l'Europe 71100 CHALON SUR SAONE France Tel : 0385465189 Mail : H0368@accor.com	L'hôtel Ibis Styles Chalon Sur Saône est un hôtel 3* situé au coeur de la Bourgogne. A 0.7km de la sortie A6, à 30mn de la gare TGV, cet hôtel dispose de 85 chambres, d'un restaurant, d'un bar, d'une piscine et 5 salles de séminaires pour vos séjours d'affaires. Proche du centre-ville de Chalon Sur Saône et du quartier historique, l'hôtel vous permet d'accéder à la Route des Vins et découvrir les domaines d'exception qui font la richesse de la région.	79€	3.6km 9min

Fédération Française du Sport Adapté

Partenaires institutionnels

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

saône-et-loire LE DÉPARTEMENT

Chalon sur Saône

Le GrandChalon Agglomération

Partenaire principal FFSA

malakoff médéric

Partenaires locaux

Fédération Française du Sport Adapté Saône-et-Loire

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

AG2R LA MONDIALE

VILLE EUROPÉENNE DU SPORT CHALON/SAÔNE

GRAND CHALON ATHLETISME